

2014



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**[RAPPORT DU JURY DU
CONCOURS EN SCIENCES
ECONOMIQUES ET SOCIALES
D'ADMISSION A L'ECOLE
SPECIALE MILITAIRE DE SAINT-
CYR]**

[Le concours en Sciences économiques et sociales Bac+2 de l'École Spéciale Militaire offre à des élèves de classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école de Saint-Cyr Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre.

Note d'information

Le rapport du jury concerne uniquement les épreuves orales des concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 2014.

Les concours de l'ESM de Saint-Cyr sont au nombre de quatre, les quatre concours ont été mis en œuvre en 2014 :

- Sciences
- Lettres
- Sciences Economiques et Sociales (SES)
- BAC +5

Modalités pour obtenir les annales des épreuves écrites :

Pour le concours Sciences :

Service des concours communs Polytechniques

6, allée Émile Monso

BP 4410

31405 TOULOUSE Cedex 4

Lien :

<http://ccp.scei->

[concours.fr/sccp.php?page=cpge/sujet/sujet_accueil_cpge.html&redirect=404](http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/sujet/sujet_accueil_cpge.html&redirect=404)

Pour les concours Lettres et SES :

Direction des admissions et concours

Chambre de commerce et d'industrie de Paris

BP 31

78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex

Lien :

<http://www.concours-bce.com/annales.>

Adresse géographique et postale :

DRHAT / bureau concours

Case n° 120

Fort Neuf de Vincennes

Cours des Maréchaux

75614 PARIS CEDEX 12

(Métro : ligne 1, Château de Vincennes)

Table des matières

Note d'information	2
Table des matières.....	3
Avant-propos.....	4
2) Epreuve de Mathématiques.....	12
3) Épreuve de AEHSC.....	14
4) Épreuve d'économie	17
5) Épreuve d'Anglais.....	22
6) Épreuve d'Allemand.....	25
7) Épreuve d'Espagnol.....	30
8) Épreuve d'Italien	33
9) Épreuve de Russe	35
10) Épreuve d'Arabe moderne	38
11) Épreuve de SPORT.....	40

Avant-propos

Le concours en *Sciences économiques et sociales* à Bac+2 de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, offre à des élèves de classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école de Saint-Cyr Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre.

Il est ouvert aux élèves des classes préparatoires des 6 lycées militaires et des quelque 90 lycées civils publics ou privés qui offrent un enseignement en CPGE dans la filière SES voie économique (ECE).

Le règlement du concours est fixé par l'arrêté relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr du 5 août 2009¹, publié au JO n° 221 du 24 septembre 2009, modifié par l'arrêté du 4 mars 2011.

Le programme est consultable sur la page internet *Classes préparatoires aux grandes écoles* du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les épreuves d'admissibilité de ce concours se sont déroulées dans le cadre de la banque commune d'épreuves écrites de la direction des admissions et concours de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (DAC/CCIP) à laquelle ce concours est rattaché.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de classer 168 candidats (157 candidats en 2013).

Le jury d'admissibilité a fixé la « barre » à une moyenne 10,64/20 (10,62/20 en 2013) offrant ainsi à 83 candidats (89 en 2013) la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 29 places offertes (34 places en 2013).

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 16,30 à 8,25/20.

Répartition des candidats admissibles :

Lycées militaires : 57 candidats (56 en 2013)

Lycées civils : 26 candidats (33 en 2013)

Candidats masculins : 72 candidats (73 en 2013)

Candidats féminins : 11 candidates (16 en 2013)

Parmi les admissibles, 7 candidats ont renoncé à se présenter aux épreuves d'admission (8 candidats en 2013).

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours de l'ESM. Elles sont précisément décrites dans l'annexe I de l'arrêté susmentionné qu'il est impératif de bien lire pour se préparer. Leur format peut en effet différer de celui des épreuves orales d'autres écoles.

¹ Le concours 2015 est toutefois régi par un nouvel arrêté en date du 12 décembre 2013, également publié au Journal officiel. Une instruction détaillant le contenu des épreuves est à paraître au bulletin officiel des armées.

Organisées par le Bureau concours de la direction des ressources humaines de l'armée de Terre, **les épreuves d'admission se sont déroulées du 16 juin 2014 au 24 juin 2014** au lycée militaire de Saint-Cyr l'École.

Les candidats ont une nouvelle fois été accueillis la veille des épreuves académiques pour assister à une réunion d'information et effectuer les épreuves sportives. Un hébergement rustique est offert à ceux qui souhaitent être hébergés sur place pour ce concours.

Ils sont guidés, encadrés et accompagnés à chaque instant de leur présence sur le site, par un personnel dédié qui met tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales pour l'ensemble de ses épreuves.

La présidence ainsi que la vice-présidence désignées par le ministre de la Défense, sont tenues par des inspecteurs généraux de l'éducation générale ; l'adjoint du président par un officier supérieur (féminin, en 2014) de l'armée de Terre.

Les membres du jury désignés examinateurs sont des professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats en toute équité et dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours *Sciences économiques et sociales* de l'ESM.

Le concours *Sciences Economiques et Sociales* de l'ESM permet un recrutement diversifié de très bon niveau académique avec des candidats bien préparés, qu'ils soient issus des lycées civils ou militaires.

Les meilleurs ont montré l'étendue de leurs connaissances générales et académiques, par leur capacité de réflexion juste et cohérente, et font la différence, au travers de l'ensemble de leur prestation à l'oral, par leur motivation et leur dynamisme.

La note 20/20 a été attribuée 11 fois :

- en Analyse économique (4 fois),
- en Langue vivante Allemand (1 fois)
- en Langue vivante Anglais (1 fois)
- en Langue vivante Italien (1 fois)
- en Mathématiques (4 fois).

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires et correspondant aux exigences du métier d'officier (la volonté, l'endurance et la résistance), les candidats du concours Sciences Economiques et Sociales sont apparus motivés et très bien préparés physiquement, avec une bonne moyenne générale de 14,35 / 20 sur l'ensemble des épreuves sportives.

Il est à relever la performance de 4 candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à 18/20, résultat d'une préparation physique poussée, exploitant au mieux leurs indéniables qualités athlétiques.

Au terme de cette session d'oraux, la commission d'admission a pu établir **une liste d'admis correspondant aux 29 places offertes cette année et une liste complémentaire sur laquelle figurent 15 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu une moyenne générale (écrit + oral) de 12,45/20 (12,36/20 en 2013). La liste complémentaire correspond aux 15 candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 12,42 / 20 et 11,67 / 20.

Répartition des admis :

Lycées militaires : 25 candidats (27 en 2013)

Lycées civils : 4 candidats (5 en 2013)

Élèves officiers allemands (hors effectif) : 1 candidat (2 en 2013)

Candidats masculins : 26 candidats (30 en 2013)

Candidats féminins : 3 candidates (4 en 2013)

Dans les pages qui suivent, les membres du jury proposent un bilan détaillé pour de chacune des épreuves d'admission de la session 2014. Ce bilan est accompagné de conseils pour les candidats futurs et leurs préparateurs ainsi que des exemples de sujets proposés lors de cette session.

Remarquablement bien préparées et coordonnées par le bureau Concours de la DRHAT qui y a dédié d'importantes ressources, les épreuves orales se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Le jury souhaite mettre à l'honneur tous les acteurs qui ont été sollicités et leur grande disponibilité.

Le président, adresse personnellement ses vives félicitations aux candidats admis qui ont fait preuve de grandes compétences reposant sur une solide préparation universitaire. Il leur souhaite de réussir dans la poursuite d'études très diversifiées et enrichissantes que propose aujourd'hui l'ESM, tant dans le champ des sciences humaines, et au-delà, dans la carrière d'officier de l'armée de Terre.

***Monsieur Jean EHSAM
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Président des concours de l'ESM***

1) Epreuve de Français - culture générale

Examineur : Madame Sophie PAILLOUX-RIGGI.

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve de français et de culture générale porte sur la compréhension d'un texte contemporain (article, extrait d'ouvrage) d'une trentaine de lignes. Le candidat doit lire à haute voix (à l'initiative de l'examineur) la page proposée, en faire une synthèse rapide et exprimer un jugement personnel. Aucun programme n'est imposé pour cette épreuve.

L'épreuve de culture générale permet d'évaluer chez le candidat sa maîtrise de l'expression orale, la qualité de sa réflexion personnelle, son sens critique, sa culture et sa compréhension du monde contemporain.

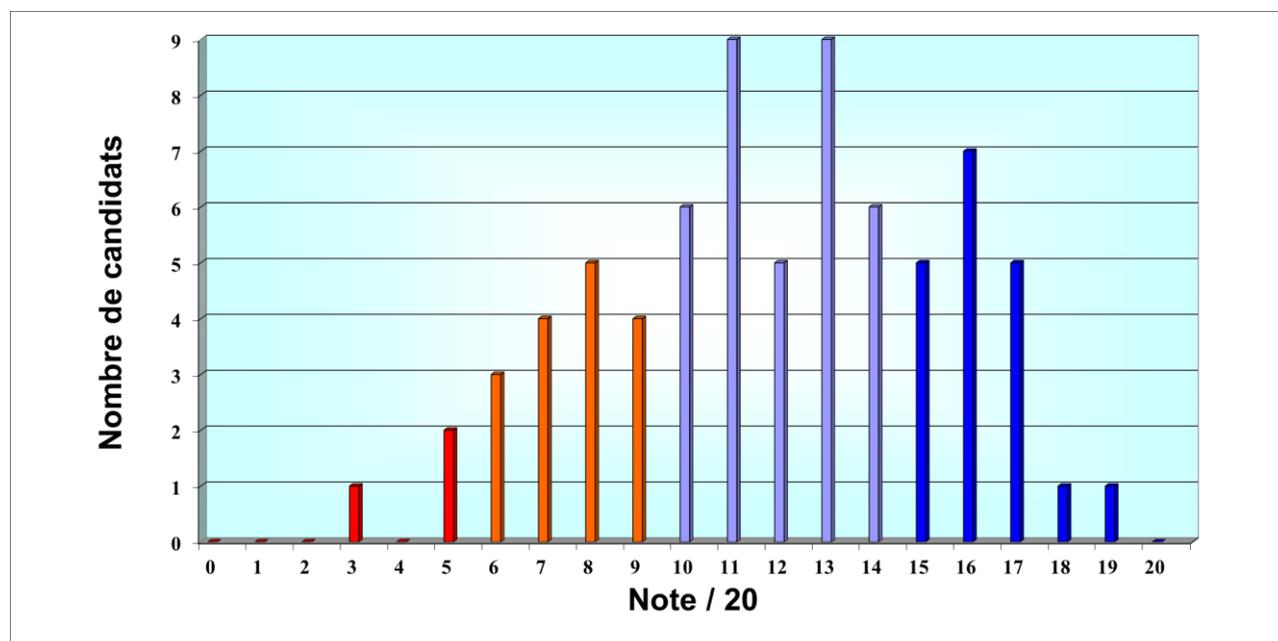
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 73

Note maximale obtenue : 19/20

Note minimale obtenue : 03/20

Moyenne : 11,84/20



Commentaires généraux :

Nous reprenons ici des éléments déjà présents dans les rapports des sessions antérieures, tout en soulignant quelques évolutions notables.

L'épreuve se décompose en différents temps : présentation globale et rapide du texte, lecture d'un passage, synthèse, expression d'un jugement personnel, entretien. La durée totale de l'épreuve est de 25 minutes, entretien compris.

Cette année, les candidats ont disposé pour leur préparation d'un dictionnaire des noms propres et des noms communs, que nous les invitons à consulter si besoin.

Les textes proposés proviennent d'ouvrages ou d'articles écrits après 1950, et majoritairement après 1980. Une part non négligeable d'entre eux appartient à des ouvrages publiés au début de XXI^e siècle. Ainsi, à titre d'exemples, les candidats de cette année ont été interrogés sur des extraits d'œuvres de J.M Schaeffer, J. Giono, G. Lapouge, P. Bourdieu, J.P Vernant, G. Didi-Huberman, E. Morin, M. Serres, E. Glissant, F. Jacob, Saint-John Perse, G. Deleuze, C. Prigent, M. Foucault, P. Veyne, R. Barthes, J. Rancière, M. Blanchot, G. Bachelard, J.M Apostolides, C. Rosset...

Parmi les questions abordées par ces textes, on citera, parmi bien d'autres : la fonction politique du sport, la représentation de la mort, la créolisation, le rôle de la poésie dans le monde, la relation entre crimes et scandale, les enjeux de l'Histoire, l'impossibilité à penser les massacres, la valeur de l'amitié, l'écriture du Mal ou encore l'androgynie.

Dans leur grande majorité, les candidats sont, cette année encore, bien préparés à cette épreuve ; ils en connaissent le déroulement et en mesurent généralement les enjeux.

Aucun d'entre eux n'a témoigné d'un véritable renoncement face à l'épreuve, mais les prestations demeurent inégales.

Certaines présentent un exposé d'une durée inférieure à dix minutes, lacunaire donc. Parmi les autres défauts majeurs, on relèvera, de manière un peu accentuée au regard des années antérieures, l'importance des contresens, parfois surprenants ou inquiétants (que dire d'un candidat qui transforme Michel Foucault en inventeur d'un système carcéral particulièrement rigoureux et inhumain ?), et la fréquence de commentaires argumentés très artificiels dont la problématique, décrochée du thème du texte comme de ses enjeux, ne peut qu'aboutir à un exposé mécanique, impersonnel, qui a toutes les allures d'une récitation de cours ou de fiche apprise par cœur.

Ainsi, tel texte d'Edgar Morin, développant une réflexion sur l'effacement paradoxal de la mort en temps de guerre, a donné lieu à un exposé, par ailleurs sérieux, sur la notion de responsabilité dont on peinait bien à deviner le lien avec les problèmes exacts abordés par l'auteur.

Les candidats doivent se convaincre que le jury a plaisir à les entendre développer une réflexion personnelle, tenter de penser à voix haute, avec ce que cela comporte inévitablement, et heureusement, d'hésitations légitimes, d'ajustement progressif du propos et de questionnement ouvert.

Par ailleurs, même si des progrès réels sont constatés sur ce point, certains candidats, n'arrivent pas à mener à bien une réflexion qui leur éviterait des jugements faiblement argumentés, sans appel, caricaturaux, et dans de rares cas, irrecevables, par exemple sur la représentation de la

sexualité en littérature, sur la censure de l'art, sur le contrôle des populations par le pouvoir politique.

De plus, certaines notions semblent mal maîtrisées, par exemple la formule de l'art pour l'art, le concept d'idéologie ou celui de communautarisme. Il en va de même pour certaines lectures, dont celle, trop rapide, des ouvrages de François Hartog, qui a conduit à une accumulation de clichés. Enfin, il est tout particulièrement regretté, au cours de cette session, **la trop faible part accordée dans la réflexion aux œuvres littéraires, sans compter les multiples développements où l'art et la littérature sont réduits au rang d'un divertissement léger** et salutaire, parce que léger !

Inversement, le jury est heureux d'avoir entendu bon nombre de prestations très satisfaisantes, voire excellentes, auxquelles il a pu attribuer des notes supérieures ou égales à 14/20 (pour 33 % des candidats). Les qualités premières manifestées par ces candidats tiennent **au dynamisme de leur prestation et à la rigueur du propos, témoignant de lectures réfléchies, d'une solide approche critique et d'une pensée cohérente**. Ainsi, tel candidat a su proposer, à partir d'un texte de Roland Barthes un beau développement critique, assorti de nombreux exemples, à la fois philosophiques et littéraires, sur la recherche de l'absolu.

Commentaires particuliers :

Sans doute convient-il de revenir sur quelques éléments attendus par le jury pour chacune des étapes de l'épreuve. Nous reprenons ici pour l'essentiel les éléments déjà proposés dans les rapports des sessions 2012 et 2013, accompagnés de quelques exemples nouveaux.

La présentation initiale du texte

Elle a bien entendu pour fonction de dégager rapidement, mais précisément, **le problème majeur abordé par l'extrait, son idée saillante**. Elle doit aussi, dans la mesure du possible, conduire à esquisser le contexte d'écriture de l'ouvrage ou de l'article, ce qui n'est que rarement effectué. Ajoutons que quelques mots sur l'auteur, son œuvre ou sa pensée, peuvent être attendus lorsqu'on estime que cet auteur est susceptible d'appartenir au « bagage culturel » d'un étudiant de CPGE.

La lecture d'un passage

Si la lecture d'un passage relève, selon l'arrêté officiel, de l'initiative du jury, on appréciera aussi que le candidat soit en mesure de faire lui-même une proposition de lecture et de justifier le choix de l'extrait convoqué. Et on peut se féliciter que les candidats de cette session aient parfois su tirer parti de ce moment, qui ne relève pas d'un artifice formel dans la conduite de l'épreuve, pour mettre en valeur la thèse du texte, ou bien son paradoxe, ou encore l'idée la plus frappante, et pour articuler adroitement lecture et analyse.

La synthèse

Ce moment de l'épreuve pose de réelles difficultés. Rappelons qu'il s'agit d'évaluer des qualités de compréhension fine et une capacité de restitution synthétique et intelligible de la pensée d'autrui. L'arrêté souligne qu'il doit s'agir d'une synthèse « rapide » : ainsi, cette phase de l'épreuve doit être limitée dans sa durée (de l'ordre de cinq minutes, à titre indicatif), alors que trop de candidats lui consacrent, cette année encore, presque la moitié de leur temps.

On attend du candidat non pas un résumé mais qu'il sache saisir la question, le problème, auxquels se confronte une pensée, qu'il mette en valeur la « thèse » du texte comme ses idées majeures, en soulignant leur articulation. On ne peut se contenter de redire ce que « dit » le

texte. Il convient d'analyser rapidement la dynamique du passage, son fonctionnement, pour être en mesure d'en restituer et d'en préciser le sens et les nuances de significations. L'objectif est de montrer dans quel champ de réflexion ou de savoir se situe le texte, pour en dégager les présupposés comme les enjeux.

Pour cela, il est indispensable que le candidat ne glisse pas sur tels ou tels concept, formule ou notion convoqués par le texte, qu'il s'efforce de les éclairer ; on devait ainsi se demander ce que signifiait « créolisation » chez Glissant, « société de contrôle » dans un texte de Deleuze ou « exception humaine » dans un extrait de Schaeffer. De même, certaines références font sens et doivent être explicitées : ainsi, il était difficile d'analyser un texte sur « l'œuvre sans queue ni chef » de Didi-Huberman sans expliciter la référence à Duchamp (malheureusement, il est vrai, totalement inconnu d'un candidat..). Cette année, l'extrait a été parfois accompagné de notes jugées nécessaires, et le candidat disposait d'un dictionnaire en salle de préparation.

Enfin, on insistera tout particulièrement sur les qualités de compréhension du texte : durant cette session, les contresens furent nombreux, parfois massifs et les nuances de la pensée trop rarement saisies.

L'expression d'un jugement personnel

Cette phase de l'épreuve est essentielle, et il convient qu'elle soit plus développée que le moment de la synthèse.

Le choix de la question à partir de laquelle le candidat va développer une réflexion personnelle, argumentée et critique, est un facteur essentiel de réussite (ou d'échec). Elle doit être en lien étroit et pertinent avec le texte étudié. Trop de candidats, nous l'avons dit plus haut, considèrent l'extrait comme un pur prétexte à un développement « clés en main », souvent formellement construit, mais inopérant et inadéquat : c'est là trahir à la fois la lettre et l'esprit de l'épreuve, nous le redisons cette année et une fois encore, il convient de construire logiquement sa réflexion, sans être prisonnier d'un plan mécanique, en l'accompagnant de références variées, qui permettent d'affiner l'approche et d'opérer un recul critique attendu. L'objectif est bien de mesurer la capacité d'un candidat à se poser des questions pertinentes, signe de sa curiosité comme de son ouverture d'esprit.

L'entretien

Les quelques minutes d'entretien permettent de revenir sur un point du texte ignoré, survolé ou mal saisi, de faire préciser tel ou tel argument ou encore de prolonger la réflexion vers d'autres perspectives. Il ne s'agit jamais de tendre des pièges, mais de permettre au candidat d'aller plus loin ou de clarifier son propos. Enfin, l'entretien permet d'évaluer la capacité d'un candidat à entrer dans un échange, qualité fondamentale. Il est donc indispensable de rester parfaitement mobilisé pour ce dernier temps de l'épreuve.

Le temps de parole

Si la durée totale de l'épreuve est bien de 25 minutes, il convient que le candidat réserve un temps suffisant pour l'entretien. Un exposé (synthèse et expression du jugement personnel) solide et dense, d'un peu plus d'un quart d'heure, correspondra bien mieux aux attentes du jury qu'un étirement factice du propos. Plus encore, si l'exposé pose problème, l'examineur doit disposer d'un moment suffisant pour revenir, dans l'intérêt même du candidat, sur certains points.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Nous ne pouvons ici que reprendre, et globalement dans ses termes mêmes, nos conseils de l'année précédente.

Nous encourageons les candidats à se préparer sérieusement durant leurs deux années de classe préparatoire à cette épreuve orale. Il convient qu'ils aient la volonté de ne pas buter contre l'obstacle intellectuel que constitue la compréhension d'un texte qui leur apparaîtrait comme déroutant comme celle de faire place au cheminement de leur réflexion personnelle. **À côté de l'enseignement suivi, c'est ainsi dans la variété de leurs lectures, dans leur curiosité face au monde qu'ils trouveront sans nul doute matière à affiner leur jugement et à mieux comprendre les textes.**

Enfin, nombre de candidats témoignent à chaque session de connaissances solides dans les champs de la littérature, des sciences humaines et de la philosophie comme de belles qualités de réflexion, et, cette année, le pourcentage de notes supérieures ou égales à 13 est en progression sensible : il y a là comme une invitation pour ceux de la session prochaine à suivre leur exemple pour ne pas enfermer leur pensée dans des raisonnements figés.

2) Epreuve de Mathématiques

Examineur : Monsieur Laurent DULON.

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve consiste en une interrogation portant sur le programme des classes préparatoires de première et de seconde année. L'interrogation peut faire appel aux notions d'algorithmique et de programmation inscrites au programme.

Après une préparation de 30 minutes, le candidat est interrogé pendant 25 min.

Dans un premier temps, le candidat expose au tableau le fruit de sa préparation. Il est invité à donner les principaux résultats oralement et, à la demande du jury, à rédiger précisément une (ou plusieurs) question au tableau.

Enfin, l'épreuve se termine le plus souvent par des questions portant sur une autre partie du programme.

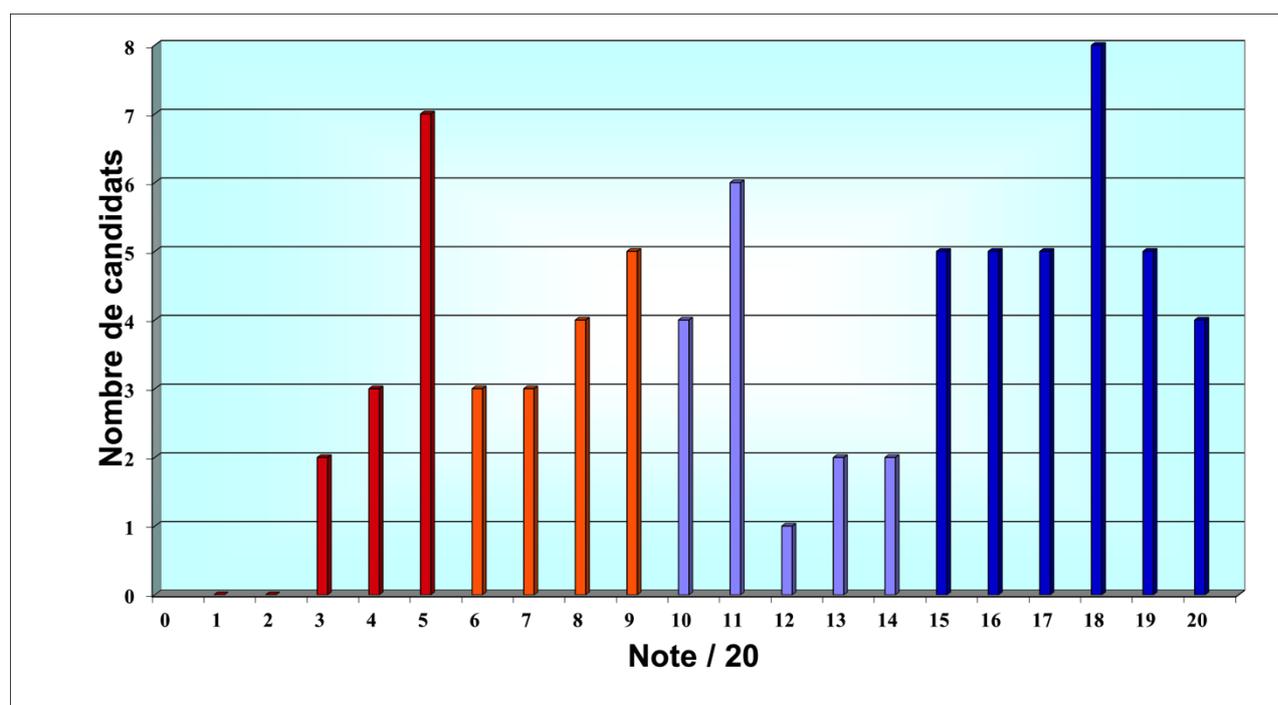
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 74

Note maximale obtenue : 20 /20

Note minimale obtenue : 03 /20

Moyenne : 12,16 /20



Commentaires généraux

Dans l'ensemble, les candidats se sont préparés avec sérieux à cette épreuve et leurs connaissances mathématiques sont tout à fait honorables, comme en témoignent la moyenne et les nombreuses excellentes notes cette année.

Comme les exercices proposés sont variés, les attentes du jury s'adaptent à la nature des sujets donnés. **C'est bien pour cela qu'il faut comprendre la note attribuée comme une note de concours permettant de classer des candidats au vu de leur prestation sur l'ensemble de l'épreuve.** Le jury veille avant tout à classer des candidats méritants ayant sérieusement travaillé sur les deux années de classes préparatoires, et **maîtrisant l'ensemble des compétences attendues** (algèbre, analyse, probabilités et algorithmique).

Commentaires particuliers

***Algèbre**

Cette partie est bien maîtrisée.

Très peu d'erreurs de confusion entre inversibilité et diagonalisation.

La recherche des espaces propres ne pose pas de problème.

Analyse

Les exercices sur les suites peuvent parfois poser problème dans la mesure où certaines questions requièrent de la finesse... Le jury tient compte de cette difficulté dans l'appréciation globale. Toutefois, c'est l'occasion pour certains candidats de se mettre vraiment en valeur sur ces questions difficiles...

Il est primordial de bien maîtriser les formules sur les séries géométriques et d'être particulièrement attentif à l'importance des indices dans la sommation. De nombreuses erreurs sont à déplorer à ce sujet (*la somme démarre-t-elle à 0 ou à 1 ?*).

Probabilités

Les lois usuelles des VAR sont bien connues. Cependant, de rares candidats mélangent toutes les formules (*loi exponentielle avec loi de Poisson par exemple*) et sont sanctionnés en conséquence.

Les exercices sont en général assez guidés et les candidats sont invités, si besoin, à admettre une question afin d'avancer sereinement dans la suite de l'exercice.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Afin d'aborder cette épreuve dans les meilleures conditions, il est important de rappeler que la connaissance du cours est un préalable indispensable afin d'espérer une bonne note...

D'autres critères sont évidemment à prendre en compte, comme la capacité de raisonnement ou l'aisance orale...

Le caractère sélectif du concours de l'ESM explique la nature des questions posées ; celles-ci doivent permettre une notation largement ouverte et offrir des critères de distinction des candidats, y compris parmi les meilleurs.

En conclusion, je tiens à souligner, une fois de plus, l'extrême courtoisie des candidats qui ont tous montré de réelles capacités humaines...

3) Épreuve de AEHSC

Examineur : Madame Catherine SCHMUTZ.

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve d'analyse économique et historique des sociétés contemporaines consiste :

- à exposer oralement pendant une dizaine de minutes la réponse à une question tirée au sort et **portant sur l'un des douze thèmes inscrits au programme des classes préparatoires économiques et commerciales voie E de première et seconde année** ;
- puis, dans le cadre d'un entretien d'une quinzaine de minutes, à répondre aux questions de l'examineur **portant sur l'exposé ou sur l'acquisition d'instruments d'analyse et de certaines clés indispensables à la compréhension du monde contemporain.**

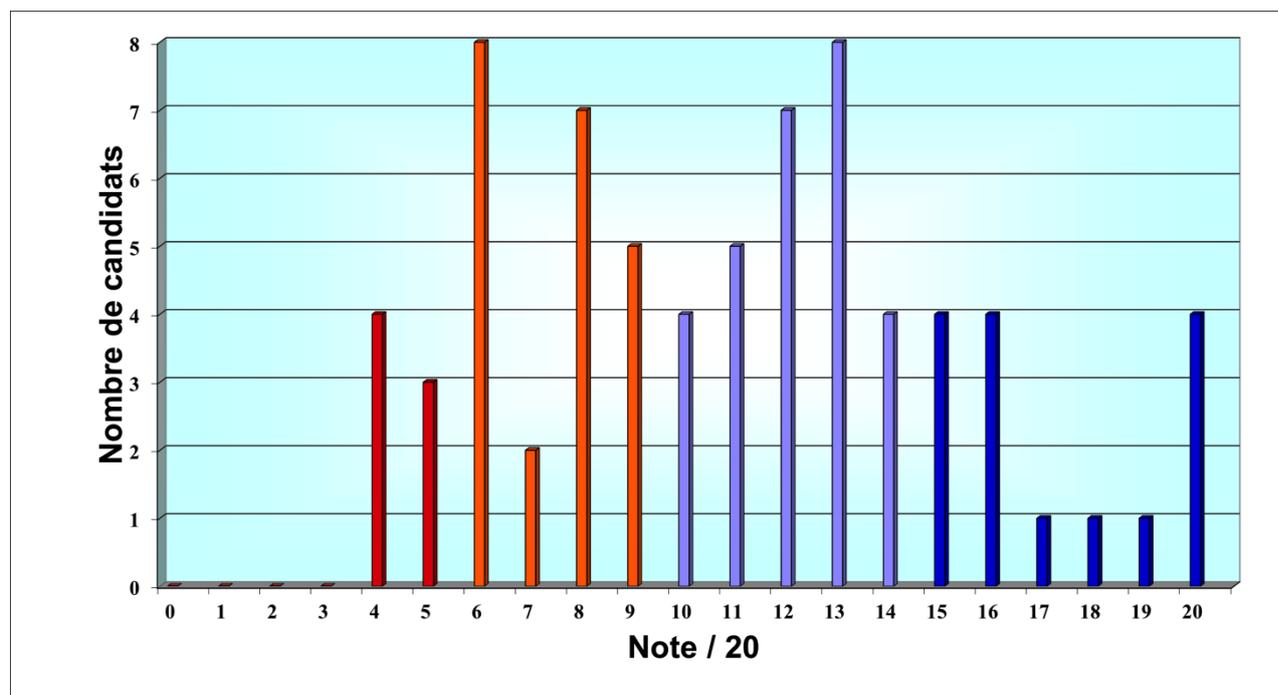
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 72

Note maximale obtenue : 20 /20

Note minimale obtenue : 04 /20

Moyenne : 10,99 /20



Commentaires généraux

Les résultats révèlent combien cette épreuve a encore été cette année sélective et a permis de bien départager les candidats (écart-type de 5,27). Ainsi un cinquième des notes se situe entre 15 et 20, un autre cinquième à moins de 7/20. Les quatre meilleurs candidats ont obtenu la note maximale. Cet oral peut donc rapporter des points précieux lorsqu'il est réussi.

Les candidats ont en général bien respecté les consignes et maîtrisé les règles formelles de l'exercice. Quelques exposés ont été toutefois trop brefs et lacunaires. **Il convient ici de rappeler que la dizaine de minutes exigée correspond à un certain nombre d'arguments, à une consistance particulière imposée par cette durée et, par conséquent, attendue.**

Comme les années précédentes, le niveau des étudiants a été très hétérogène. Dans leur grande majorité, les candidats ont été bien préparés, mais ils ont plus ou moins bien assimilé les connaissances. Certains ont vraiment réfléchi et compris ce qu'ils apprenaient, d'autres ont survolé leurs cours et le vernis a rapidement cédé lors de l'entretien. L'AEHSC s'apprend au long des deux années de classes préparatoires. Le bachotage des derniers mois ne fonctionne pas.

Commentaires particuliers

Les candidats sont invités à l'avenir à proposer un contenu solide et précis. Les connaissances ont en effet encore trop souvent manqué de consistance. Sur le plan factuel, le XIXème et le XXème siècle avant 1945 étaient peu connus, l'actualité économique trop souvent négligée, les dates floues, les chiffres absents. Les lois rendant l'école obligatoire, laïque et gratuite en France ont été placées dans les années 1950, la Grande Dépression semblait être un mystère, les deux chocs pétroliers restaient nébuleux, la crise de 1929 était inflationniste... Le vocabulaire économique de base n'était pas toujours maîtrisé, comme les termes : pays émergent, fécondité, actifs, planche à billets, investissement productif, open market (confondu avec une politique protectionniste). Les indicateurs ont aussi pâti d'une imprécision notable : indices de fécondité, taux d'activité, FBCF, PIB... De plus, la culture théorique s'est révélée très inégalement assimilée, certains candidats ne maîtrisant pas du tout les auteurs ou les écoles de pensée, sans parler des références bibliographiques : Durkheim est devenu le chantre de l'individualisme méthodologique par sa méthode compréhensive, un candidat ne connaissait même pas Adam Smith (appelé David Smith par un autre), Walras ferait partie de l'école autrichienne ; l'école néoclassique, la nouvelle école classique et le keynésianisme ont aussi souffert d'une méconnaissance parfois surprenante. Il en a été de même des concepts et mécanismes, à l'occasion soutenus par des graphiques folkloriques : la courbe de Phillips relierait chômage et croissance, l'offre « ferait la demande » selon Say, mais on ne sait pas trop comment, alors que Keynes serait « adepte » de la demande par un processus mystérieux qu'est l'effet multiplicateur et que IS-LM associerait la quantité produite aux prix.

La méthode du « vite appris » ne suffit pas à l'épreuve de l'entretien où les questions permettent de sonder les connaissances et d'ajuster la note de manière significative, après un exposé qui, par exemple, faisait jusque-là à peu près illusion. Ce constat s'est aussi vérifié en sens inverse. En effet, après l'exposé, les questions ont aussi eu le mérite d'améliorer sensiblement la note de candidats meilleurs qu'il n'y paraissait à première vue.

Exemples de sujet :

Quels leviers pour soutenir l'investissement productif ?

Le commerce international s'explique-t-il par les avantages absolus ou les avantages comparatifs ?

Le rôle de l'éducation dans la croissance économique depuis un siècle et demi.

Marx est-il le dernier des classiques ?

Pour se développer, un pays doit-il commencer par l'agriculture ?

Les ouvriers ont-ils formé et forment-ils une classe sociale ?

« Tel père, tel fils »

Le modèle de Solow et son actualité.

Les chocs d'offre favorisent-ils la croissance économique ?

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

- Évitez le verbiage. Un bon exposé est dense en informations précises : dates, titres d'ouvrage, chiffres, exemples, noms propres...
- Dans l'introduction, il faut impérativement définir correctement les termes du sujet.
- Attention à l'actualité et à l'histoire économiques. Les connaissances et les arguments doivent être incarnés.
- Soyez attentifs à bien nommer les axes des graphiques.

Pour réussir, pas de secret : il faut travailler régulièrement en profondeur. Visiblement, les candidats ont eu une excellente préparation à leur disposition et ceux qui ont suivi avec sérieux les conseils et les cours qui leur ont été donnés tout au long des deux années par leurs professeurs ont très bien réussi.

4) Épreuve d'économie

Examineur : Monsieur Sylvain MORIN.

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve d'Économie se compose d'une ou deux questions et d'un exercice, le nombre de questions dépendant de la longueur présumée de l'exercice : une seule question pour un exercice demandant certains développements, deux questions lorsque l'exercice supposait un traitement assez rapide. Les questions et l'exercice portent sur les programmes de microéconomie, macroéconomie et Comptabilité nationale des classes préparatoires économiques et commerciales, voie économique.

Le traitement par le candidat des questions est réalisé dans un premier temps, traitement suivi de quelques questions du jury permettant à ce dernier de revenir sur certains aspects des exposés du candidat. La réalisation de l'exercice est effectuée dans un second temps par le candidat au tableau.

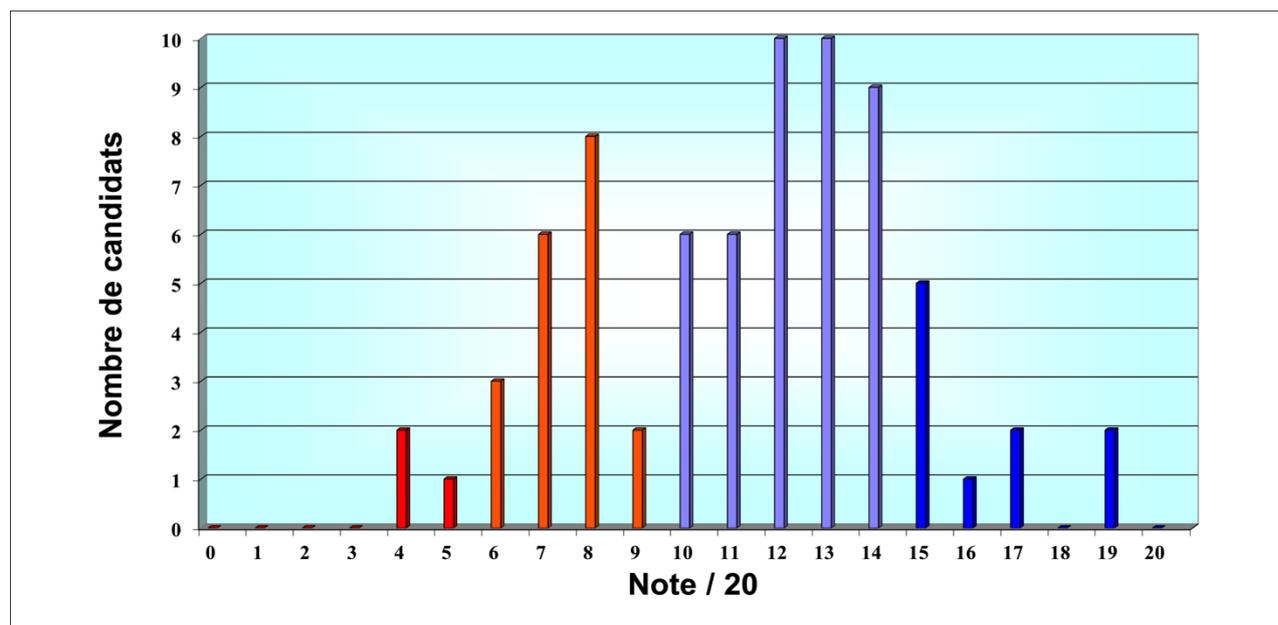
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 73

Note maximale obtenue : 19 /20

Note minimale obtenue : 4 /20

Moyenne : 11,20 /20



Commentaires généraux

Les notes obtenues à cette épreuve d'économie sont nettement différenciées et l'écart type (3,4) donne à cette épreuve un caractère discriminant.

Un quart des candidats a obtenu une note supérieure à 13, témoignant d'une maîtrise satisfaisante des mécanismes et concepts, mais également d'une préparation satisfaisante et même remarquable pour les meilleurs d'entre eux.

À l'opposé, un quart des candidats a obtenu une note inférieure ou égale à 8, reflétant des défaillances majeures dans la mobilisation du socle essentiel de connaissances en microéconomie, macroéconomie et comptabilité nationale. Ainsi, de nombreux candidats sont incapables d'appliquer des raisonnements économiques dans le cadre de la résolution de l'exercice ou proposent un traitement superficiel des questions.

Commentaires particuliers

La structure de l'épreuve est articulée autour de plusieurs objectifs. **Ainsi, la maîtrise des mécanismes microéconomiques, macroéconomiques et de comptabilité nationale est constamment évaluée que ce soit dans le cadre des questions de cours (ces dernières pouvant justifier de la part du candidat l'explicitation ou la présentation de certains concepts à l'aide du tableau), que dans le cadre de la résolution de l'exercice. À ce premier objectif de maîtrise des connaissances s'ajoute celui de la maîtrise des raisonnements économiques essentiels à la résolution d'exercices** ne nécessitant pas l'usage d'une calculatrice.

Le traitement des questions de cours associé à celui de l'exercice permet donc, en croisant les thèmes mobilisés, de mettre en perspective la maîtrise par le candidat des différentes dimensions du programme.

La composition de l'épreuve ayant pour objectif de vérifier la maîtrise des connaissances microéconomiques, macroéconomiques et en comptabilité nationale des candidats, **il apparaît clairement que certains d'entre eux ont privilégié un apprentissage sans compréhension des mécanismes**, apprentissage dont les limites sont évidentes lorsqu'il convient de justifier les éléments soutenus lors des précisions demandées par le jury.

Il convient de rappeler que le traitement des questions peut s'appuyer sur la mobilisation de graphiques (improprement qualifiés de « schémas » par nombre de candidats) ou d'équations en utilisant le tableau mis à disposition. À cet égard, certains candidats gagneraient à s'exercer à l'utilisation du tableau afin de structurer spatialement de manière plus efficiente la mise en évidence de leurs réponses.

Les questions et exercices de comptabilité nationale demeurent fortement discriminants (structure du TES, définition et calculs de coefficients techniques, comptes des secteurs institutionnels...). En microéconomie, il est dommageable que nombre de candidats confondent isoquantes et courbes d'indifférence ou encore soient incapables d'expliquer la formule du TMS ou le lien entre élasticité prix et pente des courbes de demande et d'offre. De même, la signification des différents coûts du producteur est souvent imprécise au même titre que l'équilibre du monopole.

En macroéconomie, l'étude de l'équilibre sur les différents marchés dans le modèle macroéconomique « classique » manque globalement de rigueur ainsi que l'exposé par certains

candidats des mécanismes du multiplicateur keynésien et de l'accélérateur. Par ailleurs, certaines erreurs (« Keynes appartient au courant néoclassique ») sont fortement pénalisées.

Quelques exemples de questions posées

L'équilibre sur le marché du travail dans le modèle macroéconomique classique.

La disparition du profit sur longue période en concurrence pure et parfaite.

Les trois approches du PIB.

Consommation et revenu permanent.

La demande de monnaie dans l'analyse keynésienne.

Effet revenu / effet substitution.

Les courbes d'indifférence.

L'équilibre du monopole.

Le tableau entrées-sorties dans la Comptabilité nationale.

Les exercices proposés sont du type de ceux présentés dans les manuels de microéconomie et de macroéconomie. Il semble important de rappeler aux candidats qu'un effort de définition des termes présents dans les questions de l'exercice peut permettre de clarifier les attentes et les prérequis des questions, mais également de mettre en perspective les mécanismes indispensables à la résolution de l'exercice.

Le traitement de l'exercice n'a pas pour objectif de « piéger » le candidat, mais de vérifier sa mobilisation des éléments microéconomiques et macroéconomiques essentiels du programme. On rappellera que certains candidats, n'arrivant pas à débiter la résolution de l'exercice, ont pu progressivement mettre en place des éléments de progression pertinents à l'aide des questions du jury. La réactivité du candidat est un élément supplémentaire de la capacité de mobilisation, à bon escient, de certains éléments microéconomiques ou macroéconomiques afin d'avancer dans la résolution de l'exercice. À cet égard, certains candidats ne possèdent pas les outils essentiels de la détermination de l'optimum du consommateur, de celui du producteur ou encore les éléments d'analyse d'une économie fictive étudiée dans le cadre du modèle IS-LM-BP, ce qui traduit un apprentissage largement perfectible. Enfin, on s'étonnera de l'incapacité de certains candidats à réaliser des calculs simples de dérivées dans le cadre d'exercices d'optimisation.

Quelques exemples d'exercices

Exemple 1 :

Une firme en situation de monopole est confrontée à deux marchés dont les courbes de demande sont données par les équations suivantes :

$$\text{Marché 1 : } q_1 = 200 - 2p_1$$

$$\text{Marché 2 : } q_2 = 90 - 3p_2$$

La fonction de coût de cette firme est :

$$C(q) = 800 + 10q.$$

1. Si le monopole a la possibilité d'appliquer une discrimination par les prix, quel prix doit-il pratiquer sur chaque marché pour maximiser son profit ?

2. *Quelle sera alors la recette totale de la firme en situation de monopole ?*
3. *Si le monopole ne souhaite pas discriminer sa clientèle, quel prix choisira-t-il ?*

Exemple 2 :

La fonction d'utilité d'un étudiant de l'ESM s'écrit $U(x,y) = x^2y + 1$ avec x et y désignant les quantités de biens X et Y . On considère que p_x , le prix du bien X est égal à 2 et que p_y , le prix du bien Y , est égal à 4. Le revenu R de l'étudiant est égal à 60.

1. *Donner l'équation de la contrainte budgétaire de cet étudiant et proposer une représentation graphique de cette contrainte.*
2. *Déterminer l'équilibre de l'étudiant.*
3. *Quel est le niveau d'utilité atteint à cet équilibre ?*
4. *Le revenu de l'étudiant double. Quelle est la nouvelle contrainte budgétaire de l'étudiant ? La représenter graphiquement. Quelle remarque peut-on faire ?*
5. *Déterminer le nouvel équilibre de l'étudiant et le nouveau niveau d'utilité atteint.*
6. *Les prix des biens X et Y sont également multipliés par 2. Déterminer les nouvelles consommations de X et de Y . Le consommateur est-il victime d'illusion monétaire ? Justifier.*

Exemple 3 :

Soit une économie fermée, sans intervention de l'État avec la fonction de consommation suivante :

$$C = 0,8 Y + 200$$

1. *Tracer cette fonction de consommation.*
2. *On considère que les dépenses d'investissement sont de 100 milliards. Quel est le revenu d'équilibre ? Proposer une représentation graphique.*
3. *Les dépenses d'investissement augmentent de 20%. Quel est le nouveau revenu d'équilibre ?*
4. *Le niveau de plein emploi pour cette économie se situe à 1800 milliards. Quel est le montant des dépenses publiques qui justifierait l'intervention de l'État pour assurer le plein emploi ?*

Conclusion et conseils aux futurs candidats

La réussite de l'épreuve suppose un travail régulier au cours des deux années de classes préparatoires.

On notera à cet égard la qualité de certaines présentations témoignant d'un travail de préparation sérieux, tant dans l'analyse et le traitement des questions posées que dans la mise en place d'outils pertinents permettant une résolution efficace et maîtrisée de l'exercice proposé.

Les candidats doivent également travailler la démarche de démonstration par l'utilisation de graphiques (tant en microéconomie qu'en macroéconomie) dont on rappelle que les axes doivent être systématiquement précisés et expliqués. Enfin, le jury souligne l'extrême courtoisie des candidats et leur comportement exemplaire.

5) Épreuve d'Anglais

Examineur : Madame Marie Anne MULQUIN.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le choix de l'épreuve d'Anglais (première ou deuxième langue) est identique à l'écrit et à l'oral. Cette épreuve comporte la lecture et l'explication en langue étrangère d'un texte extrait d'un journal ou d'une revue non technique ainsi que la traduction d'un passage de cet extrait qui aura été sélectionné par l'examineur et indiqué au candidat.

La préparation est de 30 minutes. Aucun dictionnaire ou document n'est autorisé.
L'épreuve dure 25 mn.

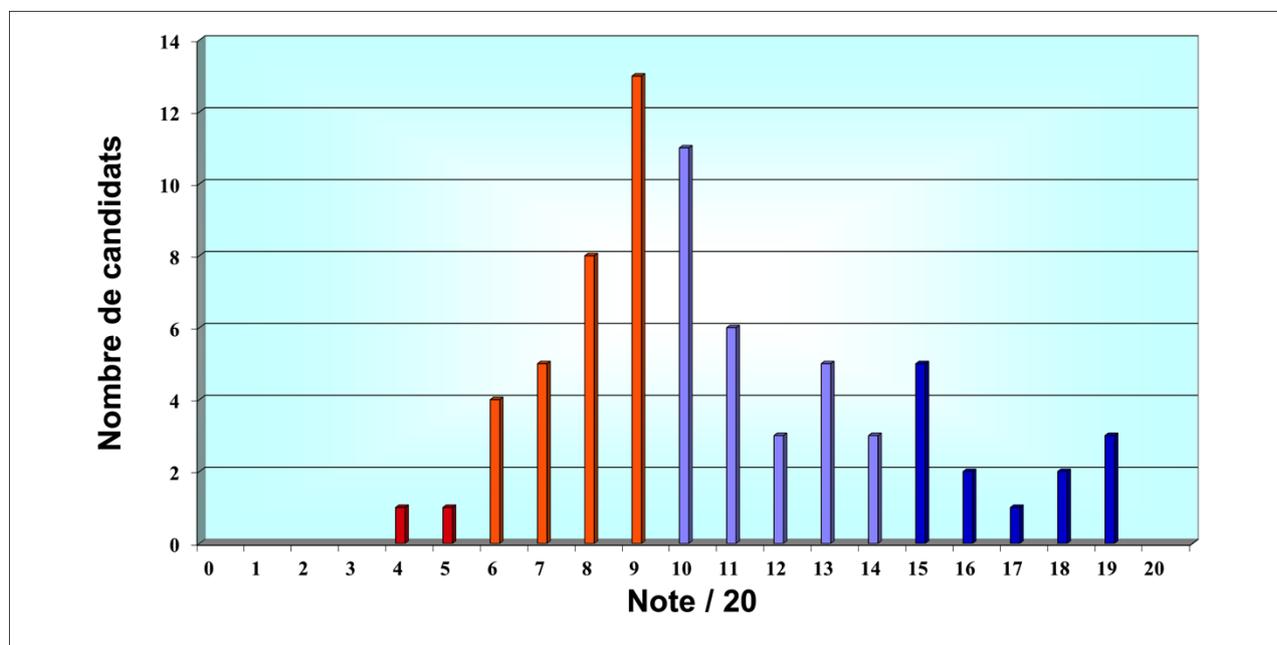
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 73

Note maximale obtenue : 19 /20

Note minimale obtenue : 04 /20

Moyenne : 10,75 /20



Commentaires généraux

Il convient de souligner que la grande majorité des candidats est bien préparée au format de cette épreuve. **La plupart d'entre eux maîtrise correctement la technique de la synthèse. Le plus souvent, les candidats ont su présenter l'article et ont été capables d'en dégager la problématique et les idées principales.** Ils ont ensuite su construire un commentaire riche et judicieux du document proposé, soulevant des questions pertinentes et adoptant une approche plus personnelle qui sert de point de départ à l'entretien.

Les textes proposés sont des extraits récents qui proviennent de journaux ou de magazines anglo-saxons.

Voici quelques exemples des sujets donnés cette année

- 'Obama's emissions plan could boost climate talks', *Washington Times*, 3 juin 2014
- 'Families hope 'Frankenstein science' lobby will not stop gene cure for mitochondrial disease', *The Observer*, 15 février 2014
- 'Food crisis fears prompts UN wake-up call to world leaders', *The Guardian*, 8 février 2014
- 'Moocs are no magic bullet for educating Americans', *Financial Times*, 25 novembre 2013
- 'Europe's Tea Parties', *The Economist*, 4 janvier 2014
- 'Keep Scotland in the UK-and give all nations much more power', *The Telegraph*, 14 janvier 2014
- 'The Death of Gun control', *The Atlantic*, 13 septembre 2013
- 'Some Maryland towns seeing less revenue from once profitable speed cameras', *Washington Post*, 10 juin 2014
- 'The Zuckerberg guide to the web', *The Independent*, 7 novembre 2013

Commentaires particuliers

Rappelons tout d'abord que lire le titre de l'article ne saurait constituer une introduction. L'extrait à traduire est indiqué sur le document.

Il importe de préparer la lecture en respectant les groupes de sens, l'intonation, la prononciation des phonèmes et l'accentuation juste. De même, la traduction ne s'improvise pas devant l'examineur comme cela a été le cas, cette année, pour certains candidats. Il faut savoir gérer son temps et bien prendre soin de préparer cette traduction, laquelle doit attester d'une bonne connaissance de la langue de départ et de la langue d'arrivée. Faux-sens et contresens ont ainsi été sanctionnés.

Les candidats doivent s'assurer qu'ils connaissent les mots qu'ils utilisent et qu'ils savent correctement les prononcer. Par exemple : *the, with, author, extract, article, translate, police, interesting, although, law, le suffixe -ism, etc.*

Il est important de maîtriser la prononciation du -i- dans : *crime, criminal, medicine, rifle, police, finally*, et du -s- dans *'increase, close to/to close, disappear, etc.*

Il convient de maîtriser la différence entre *economical* et *economic, money* et *currency, city* et *The City*, erreurs d'autant plus difficilement pardonnables lorsqu'elles sont commises par des élèves de classes préparatoires économiques et sociales. Par ailleurs, il convient d'éviter les erreurs sur des termes et expressions qui figurent dans le document.

Le jury tient à rappeler ici que l'Alaska est un état des États-Unis, et que le Deuxième Amendement à la Constitution américaine n'a pas été rédigé entre les deux guerres mondiales, comme certains candidats ont pu l'affirmer.

Il serait utile de revoir quels sont les pouvoirs de la Reine Elizabeth et de quels pays est constitué le Royaume-Uni.

Évitez aussi de plaquer un cours appris durant l'année quand l'article qui vous est proposé n'aborde pas du tout le même sujet.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les futurs candidats ne doivent pas oublier qu'un oral d'anglais vise à évaluer des savoirs et à apprécier un niveau de connaissances lexicales, grammaticales, phonologiques et culturelles ainsi que de compétences que garantit une aptitude à analyser, à synthétiser et à argumenter.

Il est nécessaire d'enrichir et de consolider de telles connaissances et compétences tout au long de vos études.

En outre, au cours de cette épreuve est aussi évalué un certain savoir-être. La façon dont vous vous présentez et dont vous vous prêtez au jeu du questionnement est déterminante. Étouffez vos réponses, ne vous contentez pas d'un 'yes' ou d'un 'no'.

Veillez à ne pas demander du vocabulaire à l'examineur, mais n'hésitez pas à faire répéter ou reformuler une question que vous n'auriez pas comprise.

Afin de vous exprimer dans un anglais oral de qualité le plus authentique possible, veillez à utiliser au mieux tous les outils à votre disposition. Exploitez la diversité des supports. Écoutez la radio grâce à internet (par exemple : bbc.co.uk ou cnn.com), visionnez des DVD en version originale. Consolidez aussi votre niveau de grammaire : un bon livre de grammaire est un excellent investissement.

6) Épreuve d'Allemand

Examinatrice : Madame Hélène PIALOUX.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Les épreuves obligatoires de première et deuxième langue vivante portent sur les mêmes langues que celles choisies pour les épreuves écrites d'admissibilité.

Préparation : 30 minutes. Durée de l'épreuve: 25 minutes.

Les sujets sont des articles de la presse germanophone de l'année écoulée, dont la longueur n'excède pas une page.

Le candidat présente sa synthèse du document, puis son commentaire (entre 10 et 15 minutes). Il lit ensuite le passage entre crochets du texte et en propose une traduction (3 à 5 minutes). Enfin, 5 à 10 minutes d'entretien permettent au candidat d'approfondir les questions soulevées par le texte et de montrer qu'il comprend bien son interlocuteur.

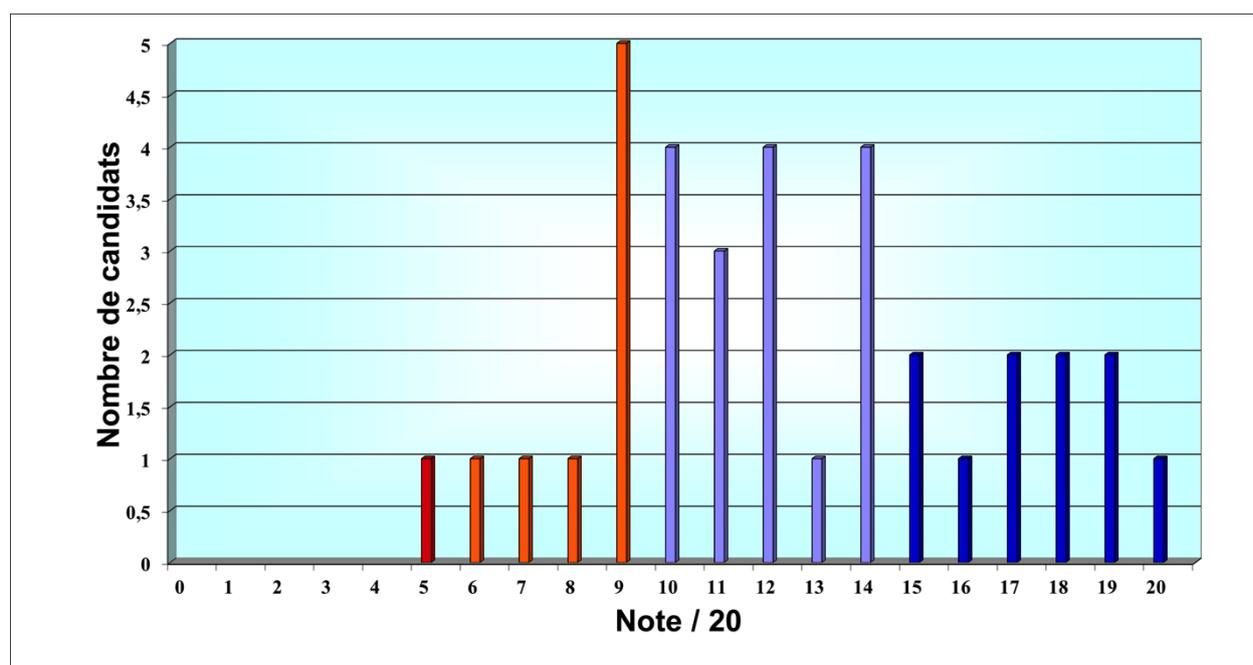
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 35

Note maximale obtenue : 20 /20

Note minimale obtenue : 05 /20

Moyenne : 12,43/20



Commentaires généraux

Les candidats dans leur grande majorité arrivent préparés à l'épreuve et connaissent précisément ses exigences. Certains ne prennent cependant pas le temps de préparer la traduction ; rappelons que cette partie de l'épreuve, même brève, compte dans l'évaluation, et qu'il est difficile de produire une proposition un tant soit peu fluide au pied levé. Même si le temps de préparation est compté, les candidats auront tout intérêt à se pencher sur d'éventuelles difficultés lexicales et, pour les phrases longues, à préparer au moins une trame qui montrera que la valeur des subordonnées est comprise. Les reprises et tâtonnements font dans une certaine mesure partie de l'exercice, et l'effort de formulation en un français précis et soutenu est valorisé.

L'introduction de l'exposé constitue un moment important qui ne se limite pas au rappel du titre et de la source: le candidat s'efforcera de montrer qu'il sait dans quel contexte s'inscrit l'article (réforme en cours, évènement récent, commémoration...), voire de préciser d'emblée dans quelle perspective il est rédigé dans le cas d'une prise de position du journaliste. L'indication de la date de parution peut être un élément intéressant pour cette contextualisation.

Le compte-rendu gagne à être structuré, ce qui ne passe pas nécessairement par des annonces formelles du type « der Artikel gliedert sich in drei Teile », mais peut se faire au fil de l'exposé. Pour le commentaire par contre, une brève annonce des points qui vont être développés permet au jury de mieux apprécier sa pertinence.

De manière générale, les meilleures prestations prennent appui sur les questions soulevées par le texte. Trop de candidats, notamment lorsqu'ils sont surpris par le sujet, cherchent à utiliser des morceaux d'analyse travaillés en cours, sans se donner la peine d'explicitier l'articulation avec le compte-rendu qu'ils viennent de faire. Le jury a vu ainsi des sujets sur le référendum sur l'immigration en Suisse, donner lieu à des commentaires traitant quasi-exclusivement de la situation en Allemagne, mieux connue des candidats... S'il est naturel et souvent pertinent d'utiliser des connaissances de cours, il est aussi important de le faire avec à-propos et en intégrant des questions soulevées par l'article.

À l'inverse, sur un texte traitant des inégalités hommes-femmes sur le marché du travail en Allemagne, certains candidats avaient du mal à établir, dans le commentaire, un lien avec les problématiques de politique familiale. Le thème de la faiblesse démographique allemande, sous-jacent à de nombreuses questions, gagne ainsi à être maîtrisé dans ses implications, sans être réduit au constat d'un taux de natalité faible ou de la nécessité du recours à l'immigration.

La lecture régulière de la presse, allemande bien sûr, mais également française, sur les évolutions socio-politiques, doit permettre de dépasser les constats approximatifs ou caricaturaux. Beaucoup de candidats font d'ailleurs preuve de connaissances précises et savent les utiliser à bon escient (références à l'introduction à venir de la double nationalité en Allemagne, extension du modèle des Ganztagschulen, diversité des choix des Länder en matière scolaire).

Les questions ont été généralement bien comprises, et certains candidats ont su réagir dans la discussion avec vivacité et pertinence, même confrontés à des manques lexicaux, ce qui a été valorisé. Des erreurs dans la compréhension de certains passages du texte ne sont pas pénalisées si le candidat comprend au cours de l'entretien et sait rebondir.

Commentaires particuliers

Lexique :

La richesse lexicale est un critère essentiel de la qualité de la langue, et on ne saurait assez encourager les candidats à se donner les moyens de s'exprimer avec précision et nuance. Cette attention doit être portée également aux structures verbales et aux adjectifs et non uniquement aux substantifs, comme l'ont bien compris certains candidats. Attention toutefois à ne pas répéter à l'excès une tournure (*infolgedessen* par exemple).

Quelques exemples de confusions

das Studium / die Studie / studieren (et non **Studium machen*)

Menschen pour *Männer*

gewinnen pour *verdienen*

streng pour *stark*, *stark* pour *schwer*

der Bericht pour *der Bereich*

der Unterschiedliche ou *Verschieden* pour *der Unterschied*

**die Wiederaufbauung* pour *der Wiederaufbau*

**die Schützung* pour *der Schutz*

**der Geheim* pour *das Geheimnis*

l'adverbe *heutzutage* pour l'adjectif *heutig-*

Attention aux créations de mots sur racine française: **renforcieren*, **exposieren*!

Correction de la langue

Certains « passages obligés » linguistiques posent encore fréquemment des problèmes : *in diesem Artikel handelt es sich um*, souvent écorché, **in 2014*, les erreurs de genre sur *der Text*, *der Artikel*, *das Problem* sont gênants à ce niveau, tout comme la confusion-anglicisme entre *also* et *auch*.

Un point qu'on ne peut se permettre de négliger lorsqu'on travaille sur des problématiques actuelles est celui des compléments de lieu. Le choix des prépositions obéit à des règles précises selon que le nom de pays a ou non un article: *sie ziehen in die Schweiz* mais *nach Deutschland*. *Fahren* ou *fliegen* ne sont pas appropriés pour parler d'émigration. La préposition *aus* pour indiquer l'origine est fréquemment négligée au profit abusif de *von*. Les noms de pays sont en général bien connus, ceux des habitants plus sujets aux erreurs (confusion adjectifs-substantifs) et doivent faire l'objet de révisions. Savoir faire la différence entre locatif (*in dem Land leben*) et directif (*in das Land ziehen*) est naturellement valorisé.

Plus généralement, il convient de ne pas négliger dans l'apprentissage le choix des prépositions, y compris avec verbes (*sich kümmern um + A*, *Angst haben vor + D*, *sich befassen mit + D* par exemple) et la rection des verbes. Les prépositions suivies du datif le sont rarement dans les faits.

Il est clair que les candidats qui associent richesse lexicale et souci des déclinaisons, même avec des erreurs, peuvent prétendre à des notes élevées, tandis qu'une méconnaissance systématique de ces mécanismes grammaticaux dessert les candidats.

Le comparatif est nécessaire également dans la structure « de plus en plus » : *immer mehr Zeit*, mais *immer einfacher* (et non **immer mehr einfach*); *als* et *wie* ne sont pas interchangeables.

Le passif n'est pas toujours construit correctement, que ce soit en raison de l'emploi maladroit de *sein*, de la conjugaison de *werden* ou d'erreurs sur des participes II de verbes courants. Les verbes forts ne sont pas les seuls à être parfois malmenés, la conjugaison de verbes faibles comme *bauen* (d'ailleurs souvent employé abusivement à défaut d'autres verbes comme *bilden* ou *einführen*) ou *erreichen* est aussi concernée.

L'emploi de *zu + infinitif* est fréquemment mal maîtrisé: emploi après un verbe de modalité, en association systématique avec *um* même lorsqu'il ne s'agit pas de finalité.

Les différences *wenn / als*, *wenn / ob* sont sources de fautes.

Le pronom possessif à la troisième personne du singulier est trop souvent exclusivement au masculin (*sein-* pour *ihr-*).

La syntaxe est un domaine où les fautes occasionnelles ne sont pas pénalisantes, notamment lorsqu'il s'agit de subordonnées - on note d'ailleurs que l'emploi des subordonnées relatives est plutôt correct de ce point de vue. Plus gênants sont les *aber* et *und* suivis du verbe en position 2 : des conjonctions de coordination si courantes ne devraient pas poser problème.

Prononciation :

Il faut le répéter, la prononciation n'est pas accessoire lorsqu'il s'agit de communiquer en langue étrangère. Un accent français très prononcé n'est pas une fatalité et doit faire l'objet d'un travail qui associe écoute et exercices pour intégrer les différences avec le français: améliorer la prononciation des diphtongues et des h aspirés, des qu, des z, des g ; respecter la différence entre a et ä / o et ö ; ne pas prononcer « eur » les -er en fin de mot, pour citer quelques uns des travers les plus répandus. Parfois l'incertitude sur les genres/pluriels/déclinaisons pousse les candidats à manger la fin des mots, ce qui entrave fortement la compréhension, tout comme la confusion liée à la voyelle courte/longue entre *der Staat* et *die Stadt*.

L'intonation pose moins de difficultés et nombreux sont les candidats dont le débit est fluide. On peut donc attendre un effort supplémentaire sur la prononciation!

Conclusion :

La qualité des exposés entendus montre que le travail fourni par les candidats est dans l'ensemble tout à fait satisfaisant et que les conseils dispensés par les professeurs sont entendus. L'acquisition lexicale régulière est essentielle et le travail fait en cours, gagne beaucoup à être soutenu par une exposition régulière à la langue.

La lecture de la presse germanophone et les colles sont des outils de travail indispensables et les candidats ont intérêt à multiplier les entraînements, y compris en autonomie. Plus largement, il est facile avec internet d'accéder à des documents vidéos et audios (y compris avec des scripts, sur Deutsche Welle notamment) qui seront profitables sur le plan des connaissances en civilisation et de la phonologie.

Sujets: liste non exhaustive

« Volksabstimmung in der Schweiz: Mehrheit gegen mehr Zuwanderung » (*Berliner Zeitung*, 17.11.2013)

« Der nahe ferne Krieg » (*Der Spiegel*, 30.12.2013)

« Mehr Skepsis im Netz » (*Paris-Berlin*, März 2014)

« Verteidigungsministerin eröffnet erste Bundeswehr-Kita » (*Die Welt*, 12.05.2014)

« Stich um Stich » (*Der Spiegel*, 30.09.2013)

« Pisa-Schock hilft benachteiligten Schülern » (*Süddeutsche Zeitung*, 3.12.2013)

- « Deutschland ist Hauptziel für Asylbewerber » (*Deutsche Welle*, 22.03.2014)
- « Unbezahlt trotz Studienabschluss » (*Der Spiegel*, 9.06.2014)
- « Abwanderung von Ost nach West gestoppt » (*Der Spiegel*, 17.11.2013)
- « Der Doppelpass kommt - der Jubel fehlt » (*Deutsche Welle*, 28.03.2014)
- « Streit ums Abitur » (*Deutsche Welle*, 22.04.2014)
- « Alles offen » (*Paris-Berlin*, April 2014)

7) Épreuve d'Espagnol

Examineur : Madame Christine DART.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Les épreuves obligatoires de première et deuxième langue vivante de la filière SES portent sur les mêmes langues que celles choisies pour les épreuves écrites d'admissibilité. **Elles comportent la lecture, l'explication en langue étrangère et la traduction d'un texte extrait d'un journal ou d'une revue non technique.**

Les candidats ont disposé de 30 minutes de préparation et de 25 minutes pour la présentation de leur travail. Le temps pris par l'exposé complet du candidat a été généralement de 15 à 20 minutes. Le temps restant a été consacré à la reprise de la traduction ou du commentaire afin d'amener le candidat à corriger, nuancer, développer certains points.

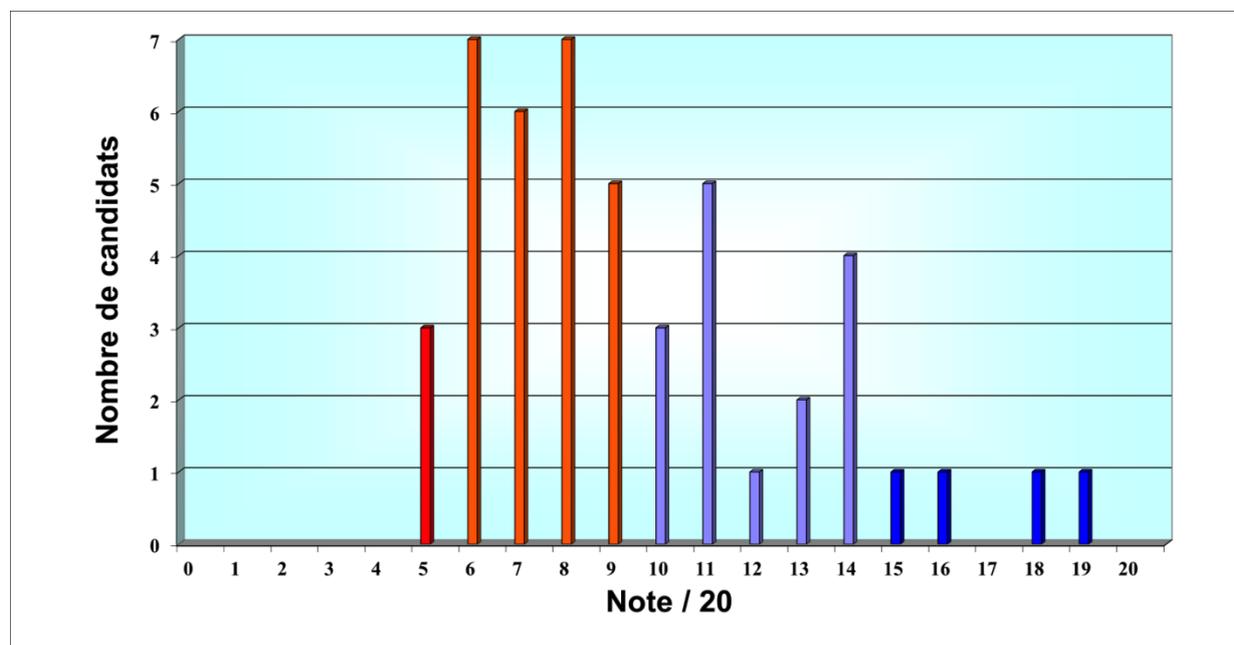
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 36

Note maximale obtenue : 19 / 20

Note minimale obtenue : 05 / 20

Moyenne : 9,33 / 20



Commentaires généraux

L'étendue des notes attribuées reflète la diversité des compétences linguistiques des candidats ainsi que de leur maîtrise à réaliser l'exercice. **Les différentes parties de cette épreuve ont pour objet de vérifier leur capacité à recevoir et émettre un message dans une langue étrangère c'est-à-dire percevoir et produire du sens; à mettre en relief les idées maîtresses d'un texte ; à analyser et à commenter un document, en faisant preuve d'esprit critique et de synthèse.** L'habileté à mettre en lien commentaires et particularités de l'aire linguistique concernée (vaste en ce qui concerne l'espagnol) est également des qualités attendues et récompensées.

La quasi-intégralité des candidats s'est acquittée de toutes les tâches demandées, selon un ordre parfois personnel, mais non préjudiciable, et dans le temps imparti ; dans quelques cas, le candidat a fait le choix de lire un second passage, différent de celui qui était attendu, initiative sans gravité lorsqu'elle a servi la présentation du candidat sans lui faire perdre de précieuses minutes.

Commentaires particuliers

Dans l'ensemble, les articles proposés ont été compris et leur synthèse a pu être élaborée de façon satisfaisante sur le fond et sur la forme. Néanmoins, l'ignorance de certains termes, une lecture trop rapide, la méconnaissance de faits historiques ou de l'actualité ont conduit certains candidats à commettre contresens et faux sens lourds de conséquences. La tentation de la paraphrase a également été sanctionnée.

En revanche, ont été particulièrement appréciées les prestations des candidats qui ont prouvé leur fine perception des mots et des intentions de l'auteur (jeux de mots, implicite, ironie) et qui ont su dire l'essentiel sans reproduire les phrases du texte.

Le commentaire est sans nul doute la partie de l'épreuve qui a laissé le plus à désirer. Nous n'insisterons jamais assez sur le fait que le verbiage, le recours intempestif à des connaissances sur le monde hispanique apprises par cœur et considérées comme pouvant servir à tout, les comparaisons hasardeuses, les affirmations non fondées, ne sont que des artifices rapidement identifiés par le jury. Si le but de l'épreuve était d'inviter le candidat à faire un exposé, un sujet succinct y suffirait : «La transición democrática », « La pobreza en América latina », « La violencia de género en España ». Tel n'est pas le cas et le commentaire s'applique au document proposé. Les candidats doivent donc s'intéresser avant tout au texte et y déceler les points d'ancrage de leurs observations. Il n'est pas interdit bien sûr d'établir des comparaisons, des rapports avec les éléments extérieurs au document, d'apporter des compléments d'information –c'est là tout l'intérêt d'une bonne culture sur l'aire linguistique concernée, et d'une bonne culture générale-, mais ces «ponts» devront faire l'objet d'un choix judicieux, pertinent. Le jury a apprécié tout particulièrement les remarques fines, critiques, originales de certains candidats qui n'ont rien négligé : choix des mots, effets de style, non-dits, paradoxes, échos, titre

Des efforts de construction du discours semblent avoir été déployés même si les connecteurs n'ont pas été très diversifiés (*ademas, también* sont répétitifs) ni toujours bien employés (*porque* remplace trop souvent et à tort *ya que*).

Le temps que les candidats ont consacré à leur présentation a toujours permis la réalisation de l'entretien final. Il est relevé la très bonne attitude des candidats qui, bien que stressés et soumis à la fatigue du concours, se sont dans tous les cas prêtés à cet exercice sans impatience, montrant parfois leur capacité à interagir, à s'auto-corriger, à défendre leur point de vue.

En ce qui concerne les fautes les plus nombreuses, il est à signaler la confusion entre *ser* et *estar*, *por* et *para*, les fautes d'accord (pluriel, féminin), le régime prépositionnel erroné de certains verbes (*pensar a*, *intesar a*, *estar a*, *ir en*), des barbarismes, des confusions lexicales avec d'autres langues, l'ignorance de la conjugaison.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les élèves disposent de 2 années de préparation au concours qu'ils doivent mettre à profit pour se débarrasser de gros défauts et acquérir connaissances et méthode.

La quantité de travail et les horaires scolaires des classes préparatoires sont certes éprouvants, mais il ne faut pas, au risque de s'exposer à un échec, s'en prévaloir pour négliger les matières dotées des coefficients les moins élevés. Dans le cas d'un concours, chaque point compte et départage les candidats. Faire partie des heureux lauréats requiert lucidité et modestie - « ce que je fais n'est pas parfait et les mises en garde de mon professeur sont justifiées »-, assiduité, régularité, organisation.

Le jury ne peut qu'inciter les élèves préparatoires à suivre ces conseils :

- acquérir du vocabulaire (le mot « *importante* » utilisé sans discernement finit par ne plus rien dire du tout), disposer de 2 ou 3 synonymes;
- connaître un minimum de connecteurs chronologiques et logiques et les utiliser pour bien articuler son discours;
- apprendre les conjugaisons et les verbes irréguliers;
- lire et relire les rapports de jury;
- s'imprégner des règles qui régissent les exercices des épreuves orales;
- lire la presse, écouter la radio ou regarder des journaux télévisés en espagnol (Internet permet un accès facile à ces médias)
- apprendre à travailler en petit groupe en se répartissant les tâches et en mettant en commun les résultats des recherches, les fiches thématiques ...

Articles de presse proposés aux candidats et parus au cours de l'année scolaire 2013-2014

- “Celosas guardianas del pasado indígena de Argentina”, María Victoria Ojea, *El País*, 07.05.2014
- “Aumenta medio millón el número de niños en riesgo de pobreza en sólo un año”, Alejandra Agudo, *El País*, 15.04.2014
- “La clase media adelgaza”, Nacho Álvarez, *El País*, 16.12.2013
- “Políticamente putas”, Soraya Constante, *El País*, 07.04.2014
- “Un partido sin carnés y en construcción”, Vera Gutiérrez Calvo y Carmen Pérez-Lanzac, *El País*, 26.05.2014
- “Un alcalde coloca placas antifranquistas en monumentos de la dictadura”, Pablo Taboada, *El País*, 13.11.2013
- “Ante el cambio climático”, Jorge Familiar, *El País*, 6.6.2014
- “La suprema felicidad”, Gina Montaner, *El Mundo*, 23.01.2014
- “La tercera via vence al independentismo”, Miquel Noguer, *El País*, 03.11.2013
- “Los juristas cuestionan que los Mossos retratasen en la calle a 225 manifestantes”, Jesús García, *La Vanguardia*, 01.06.2014
- “Ultimo servicio a la democracia”, Santos Juliá, *El País*, 02.06.2014
- “Vidas en el desagüe”, Luis Pablo Beauregard, *El País*, 18.05.2014
- “Vientres rotos”, Sara Cuenta Ramírez, *El País*, 29.05.2014
- “Los qom argentinos se han hartado”, Alejandro Rebossio Sáenz Peña, *El País*, 19.05.2014

8) Épreuve d'Italien

Examineur : Madame Fiorenza DONELLA.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Les épreuves obligatoires de première et deuxième langue vivante portent sur les mêmes langues que celles choisies pour les épreuves écrites d'admission. **Elles comportent la lecture, la présentation et l'explication en langue étrangère d'un article tiré de la presse italienne, quotidien ou revue, ainsi que la traduction d'un passage du texte défini par l'examineur.** Le temps de préparation est de trente minutes, le temps de présentation et discussion avec l'examineur est de 25 minutes.

Les articles proposés cette année :

« L'educazione umanistica negli Usa, una riscoperta preziosa per l'Italia » (tiré de *Corriere della Sera*, 12 giugno 2014)

« Il biologico contro la crisi, volano i consumi in Italia » (tiré de *La Repubblica*, 14 avril 2014)

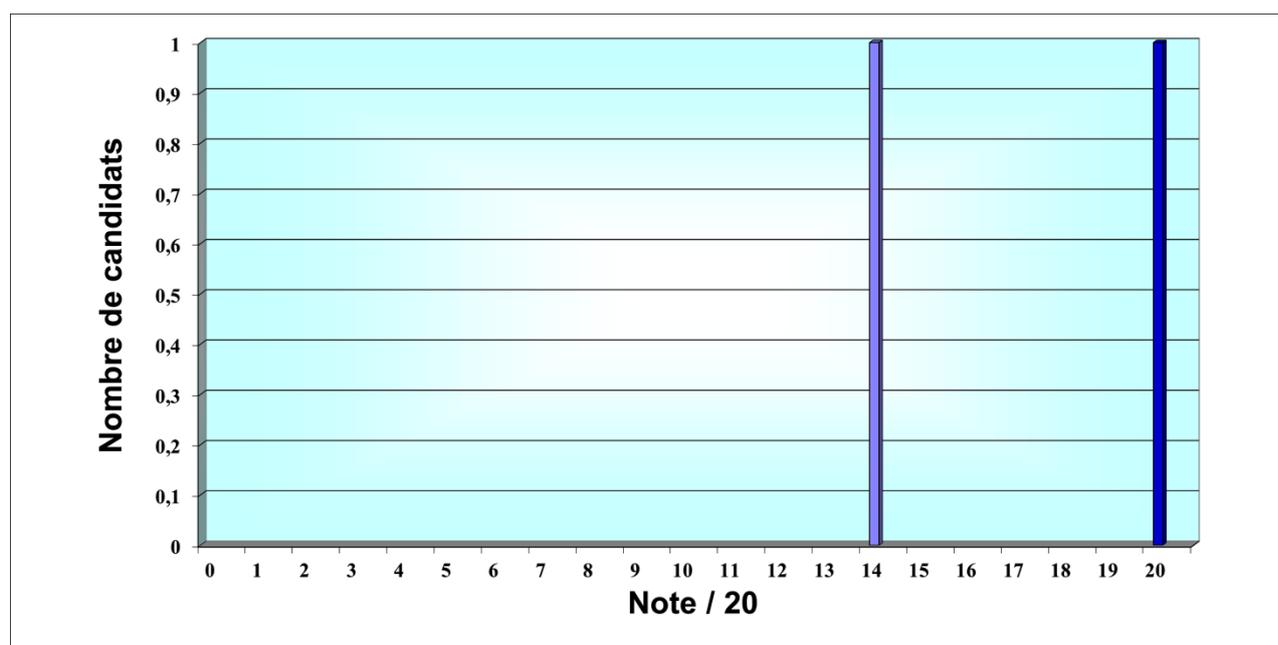
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 2

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 14 / 20

Moyenne : 17/20



Commentaires généraux

Cette année les candidats ont bien présenté les articles proposés avec des commentaires personnels pertinents voir assez pertinents. Un candidat avait un niveau de connaissance de l'italien parfait et a su très bien analyser l'article et élargir sur la problématique générale, avec une bonne connaissance des aspects de l'Italie contemporaine.

Commentaires particuliers

L'entraînement à l'épreuve permettra aux candidats de présenter avec assurance l'article et de l'analyser en mettant en évidence les implicites. Ils pourront ainsi discuter et proposer des points de vue personnels et argumentés. Ils devraient faire référence à quelques aspects culturels de l'Italie contemporaine : au niveau sociologique, économique, historique, géographique.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Lire l'actualité italienne récente, écouter sur les sites des quotidiens et revues les plus connus (*Corriere della Sera, La Stampa, La Repubblica, Il sole 24 ore* (quotidien économique), *L'Espresso, Internazionale*) ou sur le site de la RAI, notamment *RAI News 24*) des extraits de journal télévisé ou des extraits vidéos. Ensuite le candidat pourrait s'entraîner à présenter un texte en faisant référence à la source, à la date, au titre, au journaliste ; présenter rapidement le contenu général ; présenter ensuite l'article dans ses différentes parties. Après, le candidat situera l'article dans une problématique générale pour faire comprendre les différents points de vue sur le thème abordé. Cela permettra au candidat de prendre en main sa présentation.

La lecture d'un texte synthétique sur la civilisation italienne, par exemple celui de Claudio Alessandrini, publié en français permettra d'avoir une vision globale de la situation de l'Italie.

Pour la révision des éléments linguistiques le candidat devra penser à tous les connecteurs qui permettent de situer dans le temps et l'espace ainsi qu'aux expressions pour présenter le texte et en montrer l'articulation.

9) Épreuve de Russe

Examineur : Mme Nadine FAVRE.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Préparation : 30'. Épreuve : 25'.

L'épreuve orale consiste en la présentation d'un texte de presse non spécialisée rédigé en langue simple (accompagné d'un support iconographique et de notes de vocabulaire), suivie d'un entretien avec l'examineur. Le candidat organise librement la durée de chacune de ces parties. La lecture d'un court passage de l'article peut être demandée par l'examineur.

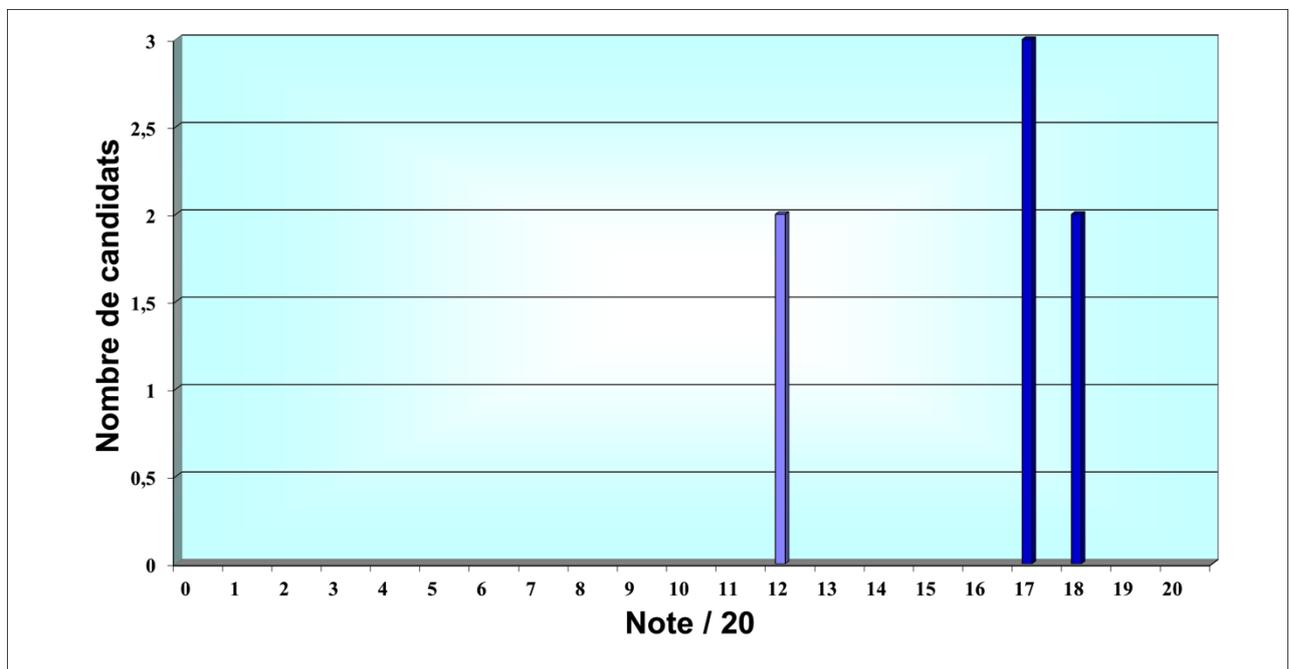
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 7

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 12 / 20

Moyenne : 15,85 / 20



Commentaires généraux

Les candidats qui passent le russe en langue facultative après deux ans d'apprentissage en classes préparatoires (très rarement précédées de 3 ans LV3 au lycée) ont souvent fait preuve de compétences déjà très appréciables dans :

- **la compréhension du texte**, alliant l'intelligence du thème d'ensemble et le repérage d'éléments plus détaillés ;
- **la structuration ferme de leur présentation** mettant en évidence les sous-thèmes et incluant quelques remarques sur l'appareil iconographique ;
- **la capacité à situer et à remettre le thème dans son contexte** (historique, social ou psychologique) sans se limiter au contenu même de l'article.

Ces qualités ont été d'autant plus appréciées qu'elles étaient servies par des moyens linguistiques certes restreints, mais précis, grammaticalement assez corrects et, surtout, qui s'adaptaient et s'amélioraient au rythme de la vingtaine de minutes de l'échange (les prestations en monologues n'excédaient pas 5-7'), prouvant ainsi un potentiel de progression arrimé à des bases sérieuses et déjà solides.

Commentaires particuliers

Le jury a apprécié le sérieux, la motivation, mais aussi la souplesse et la réceptivité de la plupart des candidats, avec lesquels une véritable communication en russe a été possible et fructueuse. Les candidats ne doivent en aucun cas redouter l'échange avec l'examineur, qui adapte bien sûr son expression, en lexique et en débit, à leur niveau d'étude, et qui porte sur des compléments d'explication du texte ou une généralisation du sujet. Leurs propos étaient variés, clairs, argumentés. L'échange ne les déstabilisait pas et ils argumentaient.

Les candidats qui ont reçu les notes les plus basses ont révélé des difficultés basiques en lecture (ero prononcé ero, déchiffrement difficile), n'ont pas clairement perçu les diverses voix qui composaient l'article (opinion de V. Poutine/opinion de la veuve d'un soldat de Stalingrad). La note la plus basse est allée à un candidat qui s'est exprimé de manière répétitive et fautive, y compris phonétiquement, et sans guère de capacité d'autocorrection ni d'élucidation de la thématique.

Les sujets de la session 2014

Les thèmes des articles proposés en 2014 portaient sur : le travail d'été des jeunes, l'après-Jeux Olympiques à Sotchi, les projets touristiques de la Crimée, le travail de moniteur en colonie de vacances, le projet de retour au nom de Stalingrad de l'actuelle Volgograd, le choix éventuel de l'émigration, le Transsibérien.

À renforcer

- l'écoute de documents audio accompagnés du script (site RFI, Eho Moskvu...) afin d'améliorer la qualité de l'INTONATION du russe. C'est un travail complémentaire à la maîtrise des accents des mots.
- la pratique des numéraux simples (dates, chiffrements divers) qui sont omniprésents en russe
- la distinction кто/который
- l'ordre des mots dans le comp. du nom : жертвы Сталина
- l'entraînement à la lecture de mots LONGS (plus de 3 syllabes)
- la conjugaison ET la syntaxe du verbe хотеть : les deux doivent être impeccables car seront forcément utilisés.

- l'utilisation, sans être outrancière, des emprunts qui fertilisent le bagage lexical : в принципе, это логично, это нормально, это не серьёзно, в результате, реагировать, адаптироваться (en réglant le problème de la conjugaison des verbes en –ова)

10) Épreuve d'Arabe moderne

Examineur : Monsieur Youssef ALHAMADAH.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Pour l'épreuve de langue facultative, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe moderne ou le russe ;
- ou une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, **seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission, au coefficient 4.**

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un article de presse non spécialisée. Le niveau exigé correspond pour le russe et l'arabe, à deux ans d'enseignement.

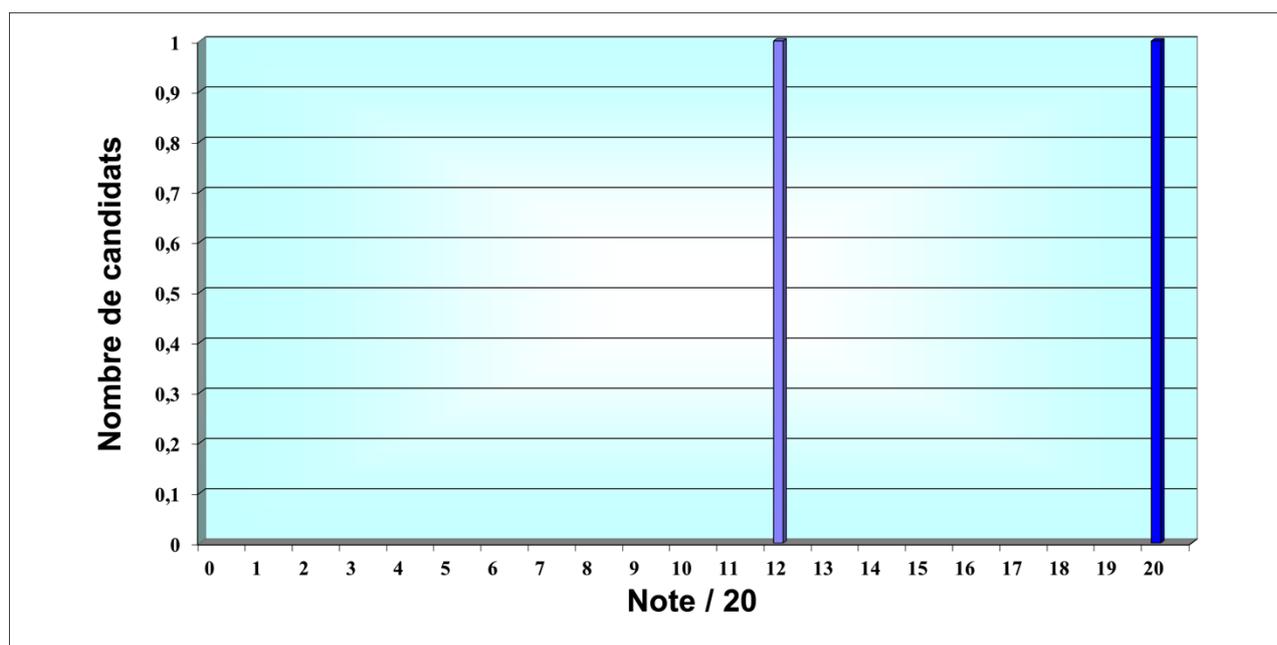
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 2

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 12 / 20

Moyenne : 16 / 20



Commentaires généraux

Vu le nombre limité de candidats, les commentaires qui suivent valent pour toutes les concours. Cette année nous avons eu 2 candidats de la série SES. Le niveau général a été très satisfaisant.

Commentaires particuliers

La compréhension des candidats a été satisfaisante malgré quelques incertitudes parfois au niveau de certains aspects des textes proposés. La compréhension orale a généralement été de meilleure qualité.

Même si certains aspects lexicaux manquaient parfois aux candidats (y compris des termes très courants), soulignons la qualité de la prononciation dont les candidats ont fait preuve.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

En conclusion, nous avons été tout à fait satisfaits des prestations de la plupart des candidats. Nous conseillons aux futurs candidats de bien s'exercer à utiliser les mots interrogatifs les plus courants (Ayna, kam, mata, kayfa, madha, limadha) afin que leur utilisation et leur compréhension deviennent automatiques. L'entraînement à la lecture oralisée est un bon exercice pour améliorer la prononciation et pouvoir bien distinguer certains phonèmes. Nous conseillons également aux futurs candidats de s'entraîner à la conjugaison des verbes réguliers (à l'accompli et à l'inaccompli). Enfin, il est nécessaire de ne pas négliger l'aspect culturel de la zone géographique concernée.

11) Épreuve de SPORT

Examineur(s) : Chef de bataillon Éric VINCLAIR.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Les candidats, se présentant aux épreuves d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, ont effectué **les épreuves sportives conformément à l'arrêté relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers du 24 novembre 1998 modifié.**

Cette année, 73 candidats regroupés en quatre séries se sont ainsi éprouvés lors des épreuves de tractions, abdominaux, 50 mètres en nage libre, 50 mètres sur piste et 3000 mètres dans les mêmes conditions.

Le déroulement général n'appelle aucun commentaire particulier

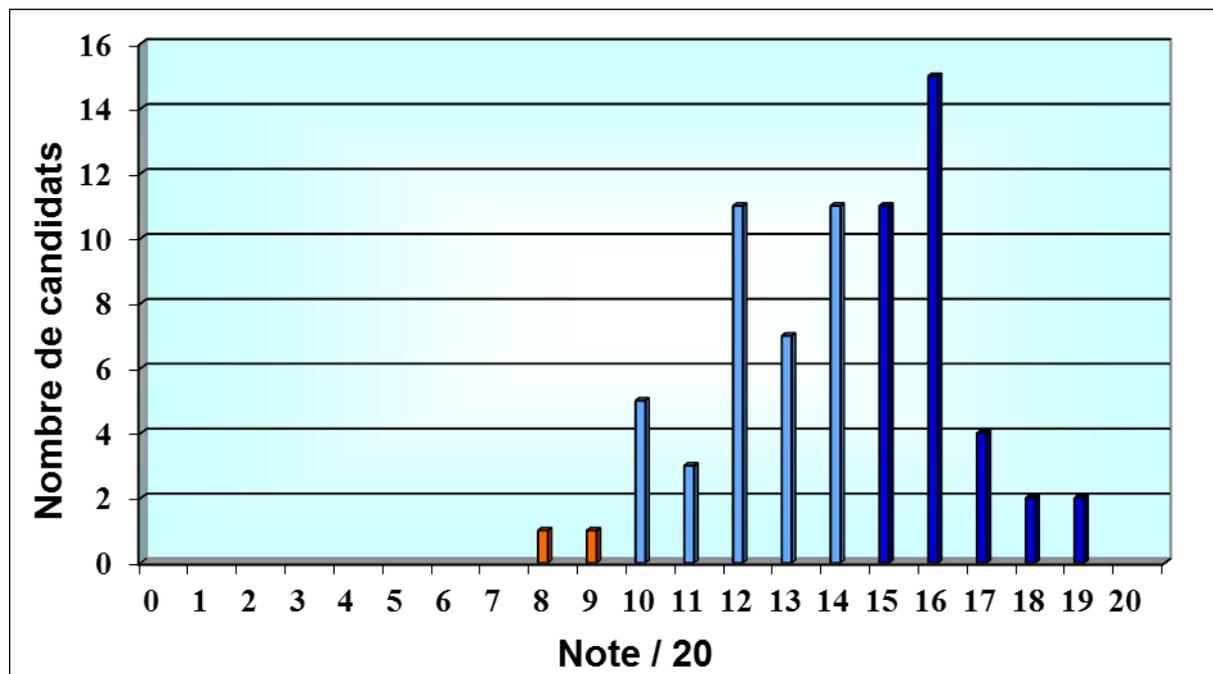
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 73

Note maximale obtenue : 19,75 /20

Note minimale obtenue : 8,5 /20

Moyenne : 14,35 /20



Commentaires généraux

Tous les candidats ont évolué dans les mêmes conditions, hormis météorologiques et aux mêmes horaires.

Les épreuves sportives imposées réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires correspondant aux exigences du métier d'officier. En effet, la force physique, l'endurance, la résistance et la volonté doivent ici être exploitées au mieux

Commentaires particuliers

Particulièrement attentifs et concentrés, les candidats du concours *Sciences économiques et sociales* sont apparus motivés et assez bien préparés physiquement. La moyenne générale (14,35) révèle un très bon niveau d'ensemble. **Quatre candidats ont obtenu une moyenne supérieure à 18/20, résultat d'une préparation physique efficace, minutieuse exploitant au mieux leurs indéniables qualités athlétiques.**

Bien que peu représentées (environ 12 %), les candidates bien préparées arrivent à obtenir d'excellents résultats (4 candidates sont classées parmi les 8 premiers).

Parmi les différentes épreuves, celle des tractions apparaît, malgré un barème différencié, la plus difficile pour les candidates (faiblesse des membres supérieurs et des muscles dorsaux, peu d'entraînement spécifique). Ces candidates obtiennent des résultats sensiblement supérieurs dans l'ensemble des épreuves de vitesse et de natation.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les épreuves sportives du concours d'admission sont exigeantes moralement et physiquement. **Cette épreuve, affectée d'un coefficient 10, ne peut être négligée. Il faut arriver préparé, en bonne condition physique et être conscient des objectifs à atteindre.**

La préparation doit absolument être mentale, physique et technique :

☑ **MENTALE**, car il ne faut pas être surpris par les efforts à fournir ; il faut être prêt à aller au bout de soi-même, quelles que soient les conditions météorologiques rencontrées ;

☑ **PHYSIQUE**, car toutes ces épreuves ne demandent pas les mêmes qualités ; ces efforts exigent d'exploiter au mieux de nombreux groupes musculaires ainsi qu'une bonne récupération afin de gérer au mieux la succession des cinq épreuves ;

☑ **TECHNIQUE**, cette dernière permet de pratiquer avec efficacité, dans le but d'atteindre la meilleure performance possible (apprendre à réaliser un bon plongeon et un bon virage en natation, utiliser efficacement un starting-block lors du 50 mètres...).

Lors du passage des tests, il faut :

☑ Rester concentré sur sa prestation, être à l'écoute des explications techniques données par l'encadrement ;

☑ Penser à s'hydrater régulièrement.

Rappel :

- le port de gants pour l'épreuve des tractions est formellement interdit,

- le port de chaussures et de vêtements adaptés est vivement conseillé pour les différentes épreuves.